

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 7 Novembre 2024  
à 20 h 00**

L'an deux mil vingt-quatre, le sept Novembre, à 20 h 00, le conseil municipal de la commune de GENVRY, s'est réuni en session **ORDINAIRE** à la mairie, sous la présidence de Monsieur PELEMAN Claude, agissant en qualité de Maire.

Convocation : 31/10/2024

Étaient présents : Claude PELEMAN - Eric DUJOUR – Pierre COGET – Patrick GANZITTI  
Joel VERZELE – Véronique COMMERE - Michèle HERREBOUDT — Hadj-Larbi BOUTALEB – Karine LEROY.

Absents excusés et représentés :  
*Guillaume PELEMAN pouvoir à Véronique COMMERE*

Absents excusés :  
*Nicolas LARROCHE*

Conseillers  
En exercice : 11

Présents : 9  
Absents : 2  
Votants : 10

Secrétaire : Madame Véronique COMMERE

**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation du livre historique sur GENVRY ;
- Décision Modificative pour le prêt au SIRS de la MEVE ;
- Modification contrat salle des fêtes ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00 et constate que le quorum est atteint, la séance peut donc se tenir.

**DEMANDE D'AJOUT DE DEUX POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Constat du quorum et désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12/09/2024.

Demande approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

## **DÉLIBÉRATION QUORUM ET DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Après avoir constaté la présence du quorum, la séance peut débuter et l'ordre du jour peut être abordé.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil municipal. Madame Véronique COMMERE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

## **PRESENTATION DU LIVRE HISTORIQUE SUR GENVRY**

Le livre historique sur Genvry, rédigé par Monsieur Jean-Yves Bonnard, a été présenté au Conseil Municipal. Cet ouvrage retrace l'histoire de Genvry, en s'appuyant sur des archives et un travail de recherche approfondi. Il met en lumière l'évolution de la commune, du XIIe siècle à nos jours, en passant par les périodes des Guerres Mondiales et en arrivant à l'époque contemporaine. À ce jour, 33 exemplaires ont été commandés.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 SEPTEMBRE 2024**

Les membres présents approuvent le compte rendu du 12/09/2024 à l'unanimité.

## **DECISION MODIFICATIVE CONCERNANT LE PRET DU SIRS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, pour mettre en œuvre la délibération relative à un prêt de 30 000,00 € au SIRS de la MEVE, il est nécessaire de voter une décision modificative concernant la fongibilité des crédits. Il propose de transférer la somme de 30 000,00 € initialement allouée à la voirie, du compte 615231 vers le compte 274 « prêts ». Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette décision modificative.

## **MODIFICATION CONTRAT SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la modification du contrat de location de la salle des fêtes a déjà été abordée lors de précédentes séances. Une nouvelle délibération est donc soumise concernant le forfait ménage. Il est proposé de supprimer le forfait de 50,00 € et de le remplacer par une caution ménage dissuasive de 200,00 €, afin d'assurer que la salle des fêtes soit systématiquement rendue propre. Le Conseil Municipal approuve cette modification du contrat à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**DATA CENTER :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'intention d'organiser une réunion avec la société H&DC au sujet du projet de DATA Center sur le territoire de Genvry, sur le site INOVIA. La réunion se tiendra le jeudi 14 novembre 2024 à 18h30, à la Mairie de Genvry.

**VIDEO PROTECTION :** Le Conseil Municipal est informé que les panneaux indiquant la présence de caméras de surveillance dans le village ont été installés. Il est également précisé que les caméras seront activées dès que l'entreprise aura fourni les avis nécessaires.

**ARBRES :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux arbres situés sur la place représentaient un risque en raison de leur état. Étant donné que la place de la Mairie est traversée par des enfants allant du périscolaire à l'école de Genvry, il a été décidé de faire abattre ces arbres par l'entreprise Martin, pour un montant de 600,00 €.

**REUNION DE LA VERSE :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prochaine réunion de la Verse aura lieu le 28 novembre 2024 à 14h00, à la salle des fêtes de Genvry.

**MAISON COMMUNALE :** Le Conseil Municipal est informé que les démarches nécessaires ont été réalisées pour garantir l'approvisionnement en eau et en électricité de la Maison Communale.

**DATE POUR LES VŒUX DU MAIRE :** Monsieur le Maire informe le Conseil que la cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 3 janvier 2025. Madame COMMERE et Monsieur GANZITTI ont suggéré la possibilité de faire appel à un traiteur.

**NOUVEAUX ADMINISTRÉS :** Un bilan est présenté concernant la liste des nouveaux administrés de la Commune.

**MODIFICATION DE L'ÂGE POUR LA SORTIE CINEMA :** Monsieur GANZITTI et Monsieur DUJOUR informent le Conseil de leur souhait de fixer l'âge des enfants à 16 ans pour la sortie cinéma.

**RISQUES INONDATIONS :** Monsieur Pierre COGET suggère qu'il serait pertinent d'informer les administrés exposés aux risques d'inondation par la distribution de flyers.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mercredi 24 janvier 2025.

A GENVRY le 07/11 /2024

La Secrétaire de séance,  
Véronique COMMERE

Le Maire,  
Claude PELEMAN

